

Sciences +

Fiche de candidature à adresser au lycée pour le lundi 11 mai 2026 accompagnée des bulletins des 1^{er} et 2^{ème} trimestre ou 1^{er} semestre de 3^{ème} ainsi que d'une lettre de motivation manuscrite de l'élève (1 page maximum), par courrier ou par mail au ce.0670007u@ac-strasbourg.fr

Ce dispositif a pour but de développer les compétences et connaissances des élèves autour des sciences de la vie et de la terre et de la physique chimie en classe de seconde.

Sciences + est compatible avec une section européenne.

Objectifs visés :

- Permettre aux élèves d'acquérir une culture scientifique plus étendue et une meilleure compréhension du monde qui les entoure
- Expérimenter en salle de travaux pratiques
- Rencontrer le monde de la recherche, assister à des conférences, visiter des laboratoires
- Réfléchir sur son projet d'orientation par la découverte des formations scientifiques locales
-

Fonctionnement et contenu :

Un enseignement en groupe à effectif réduit est nécessaire pour pouvoir envisager les travaux pratiques autour du thème des sciences et investigations policières, d'un thème de biologie et physiologie végétale et d'un thème de synthèse organique.

Effectif : 20 élèves

Fonctionnement : 2 h/semaine de sciences expérimentales en classe de seconde : une semaine 2h de Physique-Chimie, l'autre semaine 2h de SVT.

Visites de laboratoires, conférences de chercheurs, sorties.

Partenariats envisagés :

- Jardin des Sciences
- Partenariat avec les instituts de biologie moléculaire des plantes (IBMP) et cellulaire (IBMC) de Strasbourg
- Parc naturel régional des Vosges du Nord
- École européenne de chimie, polymères et matériaux (ECPM)
- Faculté de chimie
- Faculté de physique et ingénierie
- Industries chimiques

Le nombre de places est limité à 20 élèves curieux et motivés souhaitant développer leurs compétences et connaissances en sciences. La commission étudiera les dossiers des candidats accompagnés d'une lettre de motivation manuscrite (1 page maximum)

Avis de la commission à compter du mardi 19 mai (par mail), sous réserve d'affectation au lycée A. Zeller par le recteur le 30 juin 2026.